

Maison Relais Fréiseng
Robert Schuman-Strooss 13
L-5751 Frisange

+ 352 26 67 42 - 201
+ 352 26 67 42 - 202
direction.rfri@elisabeth.lu
rfri.elisabeth.lu

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Frisange, le 18 janvier 2024

Chers Parents,

Par ce courrier, nous aimerions vous faire part des démarches à suivre quant à l'inscription « Rentrée scolaire 2024-2025 » des enfants ayant déjà un contrat avec la Maison Relais Fréiseng.

Nous vous rappelons que : La durée du présent contrat (Article 2.1) est valable pour la durée où l'enfant répond aux conditions d'admissions de l'article 3.1 du présent contrat.

Afin d'assurer une bonne organisation et un bon déroulement, veuillez nous envoyer le document suivant :

- ❖ Certificat de travail dûment rempli et signé **par l'employeur** ou bien un Certificat d'Affiliation du Centre Commun de la Sécurité Sociale en cas d'indépendant du représentant légal **et** du conjoint.
- ❖ Délai à respecter : **au plus tard le 9 février 2024** (passé ce délai et n'ayant aucune nouvelle de votre part, nous supposons que vous n'êtes plus intéressés par nos services et réserverons la place à un autre enfant).
- ❖ **ATTENTION !** Les certificats doivent être **envoyés SIMULTANEMENT par MAIL** à l'adresse inscription.rfri@elisabeth.lu OU doivent être remis **EN MAINS PROPRES** au secrétariat de la Maison Relais.
- ❖ Retour / réponse de la Maison Relais au plus tard pour le 1^{er} avril 2024.
- ❖ Dans le cas où vous ne désiriez plus continuer le contrat, merci de nous en informer par écrit.

Groupes :

- ❖ Vous désirez que votre enfant passe du groupe Resto à un groupe « à temps plein » ou vice versa ?
 - Veuillez nous en informer par mail, inscription.rfri@elisabeth.lu avec les horaires approximatifs.
- ❖ Vous ne voulez pas faire de changement ?
 - Aucun mail avec horaire ou fiche d'inscription n'est à remettre de votre part pour l'instant. L'inscription annuelle ou mensuelle de votre enfant se fera au plus tard pour le mois d'août 2024.
- ❖ Les enfants du cycle 4.2 se verront automatiquement terminer leur contrat d'accueil en date du 14 septembre 2024.

Nous vous rappelons également que vous êtes dans l'obligation de nous communiquer tout changement éventuel de vos données personnelles ou celles de l'enfant (état de santé de l'enfant, situation familiale, de travail,...) afin que le dossier de votre enfant puisse être tenu à jour.

**INFORMATIONS : les activités de vacances 2024 auront lieu du 16 juillet au 2 août 2024.
La fermeture annuelle de la Maison Relais Fréiseng a été fixée du 23 au 27 décembre 2024 inclus.**

En restant à votre disposition pour toute question supplémentaire, nous vous prions d'agréer, chers parents, chers tuteurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Carole HANSEL
Agent administratif

Benjamin OSWALD
Adjoint à la direction

Sonia GENTILE
Chargée de direction